



Mutuelle MUTAMI : des tarifs négociés et solidaires

Par délibération n°2025-12-03 du 15 décembre 2025, le conseil municipal a accepté la proposition de convention de partenariat avec la mutuelle MUTAMI, afin que cette dernière puisse présenter ses propositions de complémentaire santé, et proposer aux habitants des études personnalisées.

La Mutuelle MUTAMI propose des rencontres avec les habitants de la commune ou les personnes qui travaillent à Saint-Nauphary, afin de réaliser des études personnalisées tous les mardi après-midi, dans la salle des mariages de la mairie, sur rendez-vous.

Pour ce, il suffit de contacter le 09.77. 425 525.